



Abandon de domicile enceinte Maroc / Allemagne

Par **Hicham44**, le **11/02/2019** à **09:56**

Bonjour

Je suis Française Et j'essaie d'aider mon meilleur ami marocain. Il vit au Maroc et il est marié à une allemande qui vivait avec lui à Marrakech.

Sa femme était enceinte de son enfant et elle l'a quitté du jour au lendemain pour rentrer en Allemagne. Elle a accouché en Allemagne en janvier dernier. Mais depuis son départ elle ne lui donne aucune nouvelle. Elle ne l'a même pas informé de la naissance de son fils elle a même choisi un autre prénom et lui réclame de l'argent si il souhaite le voir un jour. Elle ne lui envoie aucune photo ni aucune information pour savoir s'il va bien. Mon ami est dévasté. Je ne sais pas quoi faire ni vers qui me tourner pour faire valoir ses droits d'autorité parentale et s'assurer de déclarer cet enfant comme le sien en étant pas sur place en Allemagne ...

As-t-il la possibilité en étant marocain de bien se déclarer comme père ?

Son seul moyen d'aller en Allemagne est avec un visa touristique. Il l'a déjà fait quand ils visitaient sa belle famille mais il sais qu'elle ne lui ouvrira pas si il vient. Je ne sais pas qu'elles démarches entreprendre pour l'aider ?

Quelqu'un peut nous aider svp ?

Merci pour votre aide précieuse

Par **youris**, le **11/02/2019** à **11:53**

bonjour,

vous écrivez sa femme, je comprends qu'ils sont mariés, est-ce le cas ?

Nous sommes un site de conseils juridiques de droit français, et le litige que vous indiquez concerne le droit allemand et le droit marocain pour lesquels nous ne sommes pas compétents.

salutations

Par **Hicham44**, le **11/02/2019** à **11:56**

Bonjour

Oui ils sont mariés.

Je ne savais pas si quelqu'un dans le forum pouvait nous orienter concernant le droit allemand car je ne trouve pas de forum sur ces nationalités là. Mais je note que vous ne pouvez rien faire dans son cas.

Merci quand même